



KNAUF PROPAIN'T FINE FINISH.fr

Fiche Technique Produit

2021-07

KNAUF PROPAIN'T FINE FINISH

Enduits – Enduits prêt à l'emploi

Description du produit

Knauf Propaint Fine Finish est un enduit multifonction de finition prêt à l'emploi, utilisable en application manuelle, à l'airless ou au rouleau. Il est conforme à la norme NF T 30 – 608 ainsi qu'à la norme EN NF 13963 :2014

Documents de référence

- Norme: EN NF 13963 :2014
- Norme: NF T 30 – 608
- DOP: DOP_PROPAIN'T FINE FINISH_2016-12-01.pdf

Mise en œuvre conformément à :

- DTU 25.41 – DTU 25.42

Domaine d'emploi

Knauf Propaint Fine Finish est destiné au ratissage des plaques de plâtre et à la finition des parois intérieures. Il peut également être utilisé comme enduit de jointoiement. Dilué, il peut être utilisé comme agent de blanchiment des supports. Il peut être mis en œuvre en mur ou bien en plafond.

Knauf Propaint Fine Finish peut être mis en œuvre dans :

- Les locaux de tous types ayant une classe d'hygrométrie EA.

KNAUF PROPAINT REPALISS

ENDUITS – ENDUITS PRÊT À L'EMPLOI



Caractéristiques techniques

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes
Température d'utilisation	°C	5-30	-
Masse volumique	g/cm ³	1,5-1,7	-
Ph	-	7-9	-
Solubilité à l'eau	g/100ml	55-75	-
Couleur	-	Blanc	-
Réaction au feu	-	Euroclasse A2-s1,d0	NF EN 13501-1
Toxicité	-	Non toxique	-
Emission COV	-	A+	NF EN ISO 16000
Contenu en COV	%	< 0,1	ISO 11890 - 2
Dilution possible à l'eau	-	1 litre par seau maximum	-
Nettoyage des outils	-	A l'eau	-
Ponçage	-	Utiliser grain 180-220	-
Conservation	-	1 mois après ouverture du seau	-

Conditionnement

Référence commerciale	Code article	Masse par unité (kg)	Nombre d'unité par palette
KNAUF PROPAINT FINE FINISH 25 KG	584669	25	33

A conserver dans un local protégé à l'abri du soleil et des intempéries.

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
support.technique@knauf.fr

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.